

Tarifs

Mercredis - Petites vacances - Eté

Dans le cadre de notre partenariat avec la Caisse d'allocations familiales du Cher et afin de favoriser l'accessibilité des familles aux accueils de loisirs, nous poursuivons la mise en œuvre d'une politique tarifaire basée sur quotient familial (QF) connu au 1er janvier de l'année en cours avec 5 paliers de tarifs.

Si la famille décide de ne pas transmettre un justificatif de quotient familial, c'est le tarif le plus élevé qui sera appliqué.

Le conseil communautaire, en date du **13 Avril 2023** a validé les tarifs suivants applicables aux familles.

TARIFS APPLICABLES A TOUTES LES STRUCTURES DE LA CDC

Quotients familiaux (QF)	Tarif journée avec repas € ALSH	Tarif journée sans repas en € Accueil Ados	Tarif semaine en € ALSH	Tarif semaine en € sans repas Accueil Ados	Tarif 1/2 journée en € IME et/ou PAI sans repas toutes structures
QF ≤ 400	8.00	4,73	36.00	20.00	2,36
401 ≤ QF ≤ 700	9.00	5,73	41.00	25.00	2,86
701 ≤ QF ≤ 1000	10.00	6,73	46.00	30.00	3,36
1001 ≤ QF ≤ 1300	11.00	7,73	51.00	35.00	3,86
QF ≥ 1301	12.00	8,73	56.00	40.00	4,36
Hors CDC *	14.00	10,73	66.00	50.00	5,36

Tarif sans déduction de l'aide financière CAF et MSA

En cas d'absence de QF, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Inscription 1/2 journée : uniquement pour les enfants IME ou PAI (sur dossier médical)

Prix du repas : 3,71€ TTC

ACCUEIL ADOS :

Inscription à la semaine pour l'accueil ados. Le tarif journée correspond aux futurs "mercredis des ados".

Inscriptions / réservations

L'ensemble des inscriptions et des réservations pour nos accueils de loisirs se fait en ligne via un espace famille sur la plateforme : **iNoé**.

Aucune inscription « papier » n'est possible.

Rendez-vous dans la rubrique Accueil de loisirs sur www.comcompsv.fr pour en savoir plus.

SUPPLEMENTS SORTIES EXTERIEURES APPLICABLES A TOUTES LES STRUCTURES DE LA CDC

	- 50 km	+ 50 km
Transport avec sortie payante	5 €	8 €
Transport avec sortie non payante*	3 €	5 €
Nuitée	5 €	

Fonctionnement sortie extérieure

Les activités extérieures sont attachées à l'accueil de loisirs. Un enfant inscrit à l'accueil de loisirs de Vailly Sur Sauldre ne peut participer au temps fort de Saint-Satur la même semaine. Ils se déroulent majoritairement à la journée (sauf exception mentionné). Le tarif communiqué est un supplément qui s'ajoute au prix de la journée.

*Exemple de sorties non payantes telles que la pêche, baignade à l'étang, inter centre, balade en forêt, intervention associative sportive et culturelle, visite à la ferme...